

Oliver Gloag, *Albert Camus. A Very Short Introduction* (Oxford, 2020)

Notes de lecture

Christian PHÉLINE

Le prestige du cadre éditorial et les soutiens universitaires (Robert O. Paxton !) dont ce bref ouvrage se réclame et son insertion dans une collection pédagogique peuvent faire craindre qu'il soit pour nombre d'étudiants anglophones le premier, et parfois le seul, contact avec l'écrivain et qu'il encourage nombre d'intellectuels à ne plus interroger davantage les positions anti-camusiennes sommaires dont ils ont été nourris.

Dans une lecture exclusivement à charge, il se limite à plaquer la vulgate héritée d'Edward Said (*Culture and Imperialism*, 1993), telle qu'elle prospère encore dans des milieux pour lesquels l'anticolonialisme continue de fait à se mesurer au seul degré d'inconditionnalité du soutien apporté au FLN de 1954-1962.

Dans cette approche, que Camus ne se soit malheureusement pas prononcé avant 1960 pour l'indépendance, loin de conduire à en évaluer sereinement les raisons, est ramené à ce que tous ses écrits depuis l'origine n'exprimeraient qu'une défense inentamée de la domination coloniale. Jugement sommaire qui fait autant violence à l'histoire (en ne rapportant pas les textes à la complexité de leurs conjonctures politiques exactes) qu'à la littérature (en confondant le plus souvent le point de vue du romancier et celui de ses narrateurs ou personnages). Dans sa répétitivité simpliste, cette approche oblige à une lecture quelque peu fastidieuse qui y relève, point par point⁶, les à-peu-près et anachronismes d'un recours hâtivement idéologique à l'histoire et les surinterprétations d'une lecture qui ignore la distanciation constitutive de toute œuvre de fiction.

Une terminologie délibérément anachronique

P. 1-2 : *Les citoyens français nés et vivant en Algérie étaient appelés pieds-noirs [...] (C'est ainsi que je me référerai aux colons [settlers] français tout au long de ce livre.) [...] Il y avait 4,7 millions de « Musulmans » ainsi que les appelaient les recensements français [...] Pour les besoins de ce livre, je les appellerai « Algériens » [...].*

Tout au long de son ouvrage OG appelle donc « pieds-noirs » les Européens d'Algérie, bien que cette expression ne se soit répandue que vers 1960, et « Algériens », la population d'origine musulmane, même si cette qualification ne lui a été acquise à titre exclusif qu'après l'indépendance et le départ des communautés européenne et juive. Se voulant « politiquement corrects », ces deux anachronismes de langage servent en effet directement « les objectifs du livre » :

- parler de « pieds-noirs » sur toute la période française établit une continuité de consistance entre les agents primitifs de la dépossession coloniale et la communauté conduite à l'exode final, qui était désormais native d'Algérie depuis plusieurs générations et qui, si elle bénéficiait d'un privilège manifeste à l'égard des « indigènes », n'était plus majoritairement constituée de « colons » (*settlers*) au sens propre d'occupants de terres de colonisation, et comprenait nombre de descendants d'immigrés de la misère venus d'autres pays méditerranéens.

- parler d'« Algériens » avant 1962, en excluant de ce terme les Européens d'Algérie (et les anciens « juifs indigènes » qui pour la plupart s'identifiaient à eux) conduit paradoxalement à *euphémiser* le caractère ethniciste et discriminatoire de l'ordre colonial, tel que le manifestaient les appellations en usage de « musulmans » ou d'« indigènes » alors appliquée aux colonisés. Mais c'est anticiper sur la définition de l'*algérianité* dans une future Algérie indépendante, et la place qu'elle ferait ou non à cette minorité, question qui n'a été définitivement tranchée que par le code de la nationalité de 1963 (où les « algériens d'origine » sont définis comme ceux pouvant faire état de deux ascendants paternels « de statut musulman »).

Ces usages abusifs suggèrent donc insidieusement que l'éviction de la grande masse de la population européenne était à la fois inévitable, légitime et nécessaire à la réalisation de l'indépendance. Et que toute

⁶ Les passages plus particulièrement visés d'Oliver Gloag (OG) ont été ci-après traduits de l'anglais, les soulignés y étant de mon fait.

interrogation sur la manière dont la décolonisation pouvait s'opérer dans le respect de leurs droits ne relevait que d'une défense masquée de « l'Algérie française ». Manichéisme qui ne fait que prolonger celui des soutiens français du FLN les plus incondtionnels se refusant à exiger de lui une indépendance réelle mais qui ménage le pluralisme ethnique et culturel du pays.

De lourds télescopages entre les différentes conjonctures historiques

P. 17 : Certains spécialistes de Camus spéculent sur le fait que lors de ses études secondaires il ait pu travailler à la mise en forme d'un petit organe radical indépendantiste, *Ikdam*, mais aucune preuve concrète n'atteste cette proposition.

Non, *L'Ikdam* algérois (1919-1935) n'a jamais été « pro-indépendance »⁷, mais se réclamait d'une défense « des intérêts musulmans nord-africains » dans le cadre français. Quant à la participation de Camus à cette feuille, elle est attestée par des témoins (dont le dirigeant communiste Amar Ouzegane) et les textes possiblement concernés de l'année 1932 ont été identifiés⁸.

Si cette contribution ne fait pas de Camus un indépendantiste avant la lettre, elle témoigne au moins de son engagement précoce aux côtés de militants indigènes en lutte contre discriminations et dénis de droit.

P. 76 : Les raisons pour Camus d'être au parti n'était pas son adhésion à la doctrine communiste, mais plutôt d'empêcher les Arabes qui résistaient à la présence française en Algérie de lancer une organisation qui leur soit propre.

Camus a clairement indiqué par la suite qu'il avait adhéré au PCA non sur une base idéologique, mais pour « le goût de la justice ». Ce choix tenait sans doute aussi à ce que le PC était en Algérie la seule organisation politique où coexistaient en nombre militants européens et d'origine musulmane et qui avait même connu en 1934 une « arabisation » volontariste de ses cadres (sans bien sûr que cela supprime la tutelle exercée sur lui par le PCF).

Il faut un pur procès d'intention pour faire de cette recherche de solidarité interethnique une volonté pour Camus d'« empêcher » les militants indigènes de former leur propre parti. Les organisations « indigènes » qui existaient à Alger en 1935⁹ (les Oulémas et la Fédération des élus musulmans) étaient au demeurant toutes sur une ligne de simple égalité des droits dans la cité française et Camus n'aurait, en tant qu'Européen, guère pu y adhérer.

P. 19 : Le projet [Blum-Viollette] [...] fut rejeté à l'automne 1937. Le parti communiste abandonna aussi son soutien à un projet de compromis, ce qui conduisit à la perte de certains de ses membres Arabes et laissa Camus démoralisé. S'il quitta le parti ou en fut exclu est toujours matière à débat, mais après l'échec du projet Blum-Viollette, il était clair que Camus ne souhaitait plus en rester membre.

Si le projet de loi Blum-Viollette de décembre 1936 s'est heurté à la vive opposition des maires d'Algérie, il n'a nullement été « rejeté à l'automne 1937 », les gouvernements de Front Populaire (Blum et Chautemps), qui ont duré jusqu'à avril 1938, continuant à en défendre le principe, laissant le gouvernement Daladier renoncer finalement à le présenter au parlement.

Documents et témoignages ne laissent par ailleurs plus aucun doute sur le fait que Camus a été exclu du PCA et n'en a pas démissionné volontairement. Son propre témoignage (lettre à J. Grenier, annexes du *Premier Homme*) confirme en outre que cette exclusion (qui, elle, date bien d'octobre 1937) n'était pas liée à un prétendu « abandon » par le PCA de sa défense du plan Viollette, mais au refus par Camus du soutien actif apporté par ce parti tant à l'interdiction de l'Étoile nord-africaine en février 1937, qu'à l'arrestation de Messali et des autres dirigeants du PPA, en août suivant, lesquels dénonçait frontalement le plan Viollette. Sans que cela signifie que Camus partageait les thèses indépendantistes des Messalistes, cela témoigne au moins de sa

⁷ À la différence de *L'Ikdam de Paris*, puis *Ikdam nord-africain*, premier organe publié en France par L'Étoile nord-africaine.

⁸ Spiquel et Phéline, *Camus militant communiste*, p. 262-282.

⁹ Créée en métropole en 1926, l'Étoile nord-africaine ne s'est vraiment implantée en Algérie qu'à partir de 1936.

part, et à l'opposé des dirigeants communistes, d'un sens de la solidarité militante et de la liberté d'expression qui n'en excluait pas les premiers nationalistes algériens. Les confusions introduites par OG éludent ce point essentiel.

P. 19 : *[La pièce Révolte dans les Asturies] comporte une forte critique de la violence causée, et par l'État espagnol, et par les mineurs et leur parti. Aux yeux de Camus, la violence révolutionnaire était juste aussi inacceptable que la violence d'État. Pour une pièce écrite à la veille de la guerre civile espagnole, qui allait susciter une levée de soutien artistique et intellectuel aux républicains espagnols qui combattirent et furent défaits face à Franco, c'était une drôle de position à tenir.*

Rappel : la pièce *Révolte dans les Asturies* est écrite en avril 1936 (et immédiatement empêchée d'être représentée par la municipalité réactionnaire d'Alger) et se réfère à l'insurrection des mineurs asturiens d'octobre 1934 ; ce n'est qu'en juillet 1936 que le putsch franquiste contre le *Frente popular* élu en janvier ouvre à trois années de guerre civile.

Sauf à considérer que toute réflexion sur les limites de la violence légitime même pour une cause révolutionnaire juste équivaut à soutenir la « violence d'État », comment OG peut-il donc dénoncer l'écriture de la pièce comme « une étrange position » au regard d'une guerre civile qui restait à venir ?

OG insinue aussi que Camus se serait tenu à l'écart du « soutien intellectuel et artistique aux républicains espagnols », alors que sa posture anti-franquiste a été une constante de toute sa vie.

P. 22 : *[...] en 1939 avec la victoire de la dictature militaire dirigée par Francisco Franco [...] Pendant ce temps, en France une coalition l'emporta [...] connue comme « le Front populaire ». Dans ce contexte, Camus poursuit sa propre forme d'engagement envers la justice sociale comme journaliste à Alger Républicain de Pascal Pia.*

P. 24 : *Le 14 juillet 1939, [...] des milliers de militants indépendantistes appartenant au Parti du peuple algérien de Messali Hadj manifestèrent contre l'ordre colonial. Ces manifestants et quatre dirigeants du parti furent arrêtés puis provisoirement relâchés. Le gouvernement français de Front populaire avait interdit le parti précédent de Messali Hadj, l'Étoile nord-africaine. Maintenant des militants de son nouveau parti étaient harcelés, battus, emprisonnés par les autorités françaises.*

Ces deux citations télescopent deux phases politiques bien distinctes, celle des gouvernements de Front populaire (avril 1936-avril 1938) et l'année où, à partir d'octobre 1938, sous le gouvernement Daladier, paraît *Alger républicain*,

C'est en outre lors du 14 juillet 1937 (et non pas 1939) que pour la première fois le PPA défile en masse à Alger sous le nouveau drapeau algérien – ce qui précipite l'emprisonnement de ses dirigeants, événements en lien causal direct avec l'éviction de Camus du PCA (voir ci-dessus).

OG n'évoque par ailleurs pas la protestation de Camus contre l'annulation en avril 1939 de l'élection comme conseiller général d'un candidat ouvrier du PPA, vote où il voyait la manifestation par les électeurs musulmans de « leur mécontentement et de leur profonde désillusion ».

Et s'il admet comme « courageuse » la demande d'une libération immédiate de tous les militants et dirigeants du PPA (dont Messali lui-même), il n'y voit que l'intention d'« éliminer le nationalisme algérien » en supprimant l'injustice dont il se nourrit ; il se garde de relever que Camus fut tout de même le seul Européen d'Algérie à faire publiquement une telle demande en affirmant que « défendre la démocratie, c'est d'abord la fortifier », principe qui, pour lui et à la différence du PCA, s'étendait à des activistes comme ceux du PPA qui « ne sont pas des émeutiers, mais de simples militants ».

« Ces hommes qu'on raie de l'humanité »

P. 24 : *Quand l'un de ces prisonniers lui demande une cigarette, ce que Camus interprète comme un appel à un geste de complicité et d'humanité, il est dans une impasse : rappeler la règle serait futile, il décide d'ignorer [cette demande]. [...] Il ressent de la sympathie pour les opprimés, mais en définitive il ne rompra pas la règle.*

[...] il souhaite que ces criminels puissent faire appel de leur condamnation. Ici encore le réformisme est présent sous forme voilée. Il ne veut pas contester le système judiciaire ; il veut le réformer et mieux protéger les privés de droits [disenfranchisés]. Il veut rendre le système colonial plus humain.

OG réduit ici à une défense pseudo-humanisante de l'ordre colonial, cet article de 1938, violente dénonciation du système de la « transportation » des condamnés aux travaux forcés – lequel ne s'appliquait d'ailleurs ni à la seule Algérie, ni aux seuls « indigènes », et qui finira par être supprimé en 1939.

Pour en faire un soutien réformiste à la justice coloniale, OG fait dire en outre à Camus qu'il demande l'instauration d'une procédure d'appel de ces condamnations, alors que devant le « spectacle abject de voir des hommes ramenés au-dessous de leur condition de l'homme », c'est de leur « destin [...] sans appel » qu'il disait toute l'« horreur »¹⁰.

Alors que le reporter a l'honnêteté de rapporter, avec l'épisode de la demande de cigarette qu'il ne satisfait pas, son sentiment d'impuissance morale devant tant d'autres mains et regards se tendant vers lui, OG trouve à lui reprocher de ne pas vouloir « briser les règles ». Gageons cependant que si Camus avait répondu à cette demande, il l'aurait accusé de croire que le don d'une cigarette suffirait à « humaniser » le système colonial...

« Misère de la Kabylie »

P. 26 : *Il est vrai qu'il voulait que les Kabyles aient de meilleures conditions de vie, une meilleure espérance de vie, de meilleurs salaires et éducation., mais tout cela sous l'autorité de la France, une chose que Camus n'a jamais défié [challenge]. Camus voulait réformer le colonialisme, et non pas l'abolir.*

Rappelons de nouveau qu'en 1939, aucune organisation, ni française ni indigène, autre que le PPA encore très minoritaire, ne proposait d'« abolir », ni même ne « défiait » vraiment l'existence de l'autorité coloniale : tant le PCA que les réformistes religieux des Oulémas ou la Fédération des élus musulmans menaient toute leurs revendications depuis 1936 dans les limites du régime colonial et du « rattachement à la France ».

Dans ce cadre, la vigueur de dénonciation critique du reportage de Camus est à apprécier au regard des enquêtes sur la Kabylie parues dans *L'Écho d'Alger* (René Janon) et surtout dans *La Dépêche Algérienne* (Frison-Roche) qui, elles, témoignent de ce qu'était vraiment alors un journalisme de complaisance pro-coloniale.

Il est en outre politiquement infantile de reprocher à Camus d'adresser au pouvoir en place, fût-il colonial, des revendications visant à faire face à une situation de détresse sociale urgente, au lieu d'appeler à la fin de l'ordre colonial. C'est un peu comme reprocher à des ouvriers de ne pas vouloir « abolir » le capitalisme mais le « réformer », parce que, dans une crise économique ouverte, ils réclameraient du patronat et de l'État « bourgeois » qu'ils assurent une meilleure protection contre le chômage ou l'effondrement du pouvoir d'achat...

P. 33 : (Lettres à un ami allemand) [...] il expliquait aussi, indirectement, son propre cheminement vers la Résistance et justifiait son pacifisme antérieur.

P. 34 : *Cependant Camus devait changer d'opinion seulement quelques mois plus tard, après avoir vu ce qu'il pensa être les excès de l'épuration et en vint à s'opposer à la peine de mort et à se trouver d'accord avec Mauriac.*

OG retourne en accusation contre Camus son honnêteté à reconsidérer, au vu d'événements aussi graves que l'invasion allemande ou l'épuration de 1944, ses premières positions sans pour autant les dissimuler.

Manière simplificatrice d'é luder la difficulté des questions éthiques et politiques en jeu : celle pour une génération née au cours du désastre de la Grande Guerre, de dépasser son pacifisme de principe en comprenant la nécessité d'engager face à l'offensive nazie un combat « pas pour la guerre, mais contre Hitler » (comme Camus le fait dire à M Bernard/Germain dans *Le Premier Homme*) ; celle de sortir d'une période dominée par la collaboration avec l'occupant sans ni minimiser les crimes commis, ni céder à des formes dégradantes de vengeance.

p. 36 : *Bien qu'il ne puisse prétendre que les massacres (de mai-juin 1945) n'étaient pas arrivés, il les*

¹⁰ Les décisions de la « Cour criminelle » à laquelle étaient déférés les crimes commis par les indigènes étaient d'ailleurs déjà susceptibles de recours en cassation.

minimisa. Il convient de noter que dans la perspective de Camus, c'était les Algériens qui commirent les massacres [...] Ainsi les tueries de masse d'Algériens par les autorités françaises et les pieds-noirs ne comptent que pour quelques lignes inexactes dans l'article de Camus [...] Camus ne peut empêcher ce vers quoi allaient ses sympathies.

Rétrospectivement, l'article de *Combat* paru le 23 mai 1945 (« C'est la justice qui sauvera l'Algérie de la haine ») ne paraît certes pas à la hauteur de ce que nous savons désormais de l'ampleur des massacres contre les musulmans dans le Nord-Constantinois.

Perpétrés en partie par d'anciens résistants comme le sous-préfet Achiary, ceux-ci furent cependant en Algérie comme en France très activement occultés auprès de l'opinion tant par les gaullistes, que par le PCF alors membre du « Gouvernement provisoire ». En outre Camus, revenu d'Algérie le 7 mai, ne pouvait connaître l'ampleur de ces repréailles qui se poursuivirent encore pendant un mois, ni l'enchaînement exact des événements y ayant conduit : jeune manifestant algérien tué par les forces de l'ordre, meurtre en retour d'une centaine d'Européens, massacres de masse conduits dans la population musulmane par des milices appuyées par l'armée...

Loin de simplement se taire comme la plupart des journalistes (ce qui aurait été la manière la plus simple de faire comme si « les massacres n'avaient pas existé »), il fut cependant l'un des très rares alors à refuser le tabou imposé sur la question, et à dénoncer la répression massive ainsi que son effet durable sur l'opinion indigène.

P. 87 : *Le 7 mars 1944, de Gaulle abrogea unilatéralement le code de l'Indigénat (sans établir l'égalité des droits de vote) [...] Camus fut enthousiaste de cette abolition et de l'application de facto du projet Blum-Viollette, bien que les massacres [de mai-juin 1945] montrèrent que c'était trop peu et trop tard.*

Les réformes prises de 1944 à 1947 vont au-delà de révoquer le « code de l'indigénat » ou d'appliquer le plan Viollette : elles instaurent, malgré les résistances des élus européens, le suffrage universel (masculin) pour les indigènes, y compris pour les élections au Parlement français. Leur sérieuse limite est de maintenir le rattachement départemental de l'Algérie à la France et la séparation discriminatoire entre deux « collèges », français et indigènes. Leur effet sera surtout ruiné par les massacres de mai-juin 1945 et la fraude systématisée en faveur des candidats de l'administration.

Tant le MTLD (successeur du PPA) indépendantiste que l'UDMA réformiste (Ferhat Abbas) se saisiront cependant de cet élargissement du droit de vote, pour renforcer leurs positions dans les conseils locaux et à l'Assemblée algérienne (créée en 1947), et avoir pour la première fois des élus à la Chambre des députés et au Conseil de la République (Sénat).

Alors faut-il vraiment reprocher à Camus d'avoir accueilli favorablement des mesures qui, malgré toutes leurs limites, constituaient une extension sans précédent des droits et qui ont permis un renforcement de l'implantation des organisations indigènes, indépendantistes compris ?

P. 63 : *L'analyse la plus populaire du colonialisme à l'époque [1947] y voyait pour motif central le profit capitaliste et celui-ci était le mieux combattu par le communisme, position la mieux théorisée par nul autre que Jean-Paul Sartre lui-même [...].*

P. 78 : *[...] Camus] n'adhéra jamais ouvertement [...] au communisme parce que celui-ci avait été historiquement lié au combat anti-colonial. Et le lien entre communisme et combat anti-colonial s'était encore affirmé dans la foulée de la Seconde Guerre mondiale.*

P. 64-65 : *L'alternative de Camus à la révolution mondiale était la « démocratie internationale », concept qu'il ne définit que négativement. [...] Mais en défendant une telle solution, il place résolument la défense de la prééminence des puissances occidentales au centre de sa préoccupation. C'est ainsi qu'il en arriva à défendre ouvertement un ordre colonial mondial.*

Rappel : Camus adhère au PC algérien à la mi-1935 alors que, sous la direction d'André Ferrat, la commission coloniale du PCF était encore dans le sillage des positions décolonisatrices de l'Internationale de 1920. Ce n'est que l'année suivante que l'application du tournant dit « anti-fasciste » du VII^e congrès du Komintern conduira à l'exclusion de Ferrat et à l'abandon ouvert par le PCA de son soutien au combat indépendantiste. Et, c'est cette dernière réorientation qui conduira à l'exclusion de Camus. Sur cette séquence,

OG est donc en total contradiction avec les faits.

Pour la suite, OG reprend le manichéisme sommaire de la période de guerre froide et l'injonction alors faite aux intellectuels par les « compagnons de route » du bloc communiste » à « choisir leur camp » en taisant tous doutes ou critiques à l'égard du « socialisme réel ».

En outre, sur la question algérienne, la direction du PCF loin d'avoir alors le « mieux combattu » le colonialisme, s'en tenait à la position de Thorez en 1939 analysant l'Algérie comme une nation appelée à rester durablement « en formation », dénonçait en 1945 comme « hitlériens » les indépendantistes du PPA et, encore en 1956, votait les « pouvoirs spéciaux » face à la rébellion algérienne. Ce ne sera donc que par des ralliements individuels tardifs que des militants du PCF ou du PCA se solidariseront du combat pour l'indépendance.

Ramener les interrogations de Camus sur le mouvement communiste à un refus de l'« anticolonialisme » supposé de celui-ci n'est donc en réalité qu'une façon d'éluder, comme le faisaient les intellectuels pro-communistes d'alors, le débat sur l'oppression de masse exercée par le régime stalinien en URSS et en Europe centrale, et de ramener toute recherche d'un ordre mondial plus démocratique à un ralliement pro-impérialiste.

P. 70 : Sartre devait devenir le plus fort et le plus convaincant critique de L'Homme révolté.

P. 80 : Sartre fut largement perçu comme le vainqueur, ayant surclassé [outwritten] Camus, qui resta isolé.

OG consacre quelque 30 pages à rejouer à l'identique les épisodes de la querelle de Sartre contre Camus de 1947 à 1957. Son rejet en bloc des positions de Camus élude la précocité et la vigueur de sa dénonciation de la répression stalinienne. Paradoxalement le réduire, sur la question algérienne, à un défenseur de la perpétuation de la domination coloniale, empêche de situer les véritables limites chez lui d'un sentiment de sincère indignation anticoloniale : sa sous-estimation de la profondeur sociale et de la légitimité de l'aspiration nationale algérienne ; l'irréalisme tardif des solutions fédéralistes prônées par lui alors que la marche vers l'indépendance est déjà irréversible ; le fait qu'il n'ait pas rendu public son entier soutien à l'autodétermination (exprimé fin 1959 dans une lettre à Nicola Chiaromonte), cadre démocratique où il aurait pu faire entendre les conditions qu'il mettait au dénouement de la crise algérienne. Mais OG ne voit que camouflage d'une position « Algérie française dans les plus sérieuses préoccupations exprimées par Camus : question du terrorisme contre les populations civiles et de ses conséquences ; garanties à donner aux minorités européennes et juives dans une Algérie nouvelle ; monopole politique et de négociation revendiqué par le FLN comme prélude à un régime militarisé et de parti unique etc.

Quant à Sartre, OG n'interroge pas davantage son alignement inconditionnel sur les positions du FLN, excluant tout questionnement sur ses méthodes immédiates ou ses objectifs au-delà de l'indépendance. Ni même des surenchères comme cet appel fou au génocide fait par Sartre dans sa préface aux *Damnés de la terre* de Frantz Fanon : « [...] il faut tuer : abattre un Européen c'est faire d'une pierre deux coups : supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé : restent un homme mort et un homme libre. »

P. 91 : [...] grâce à des organisations algériennes modérées qui organisèrent aussi la sécurité [de la conférence sur la Trêve civile en Algérie].

Une très large majorité des membres d'origine musulmane du comité algérois d'initiative pour la trêve civile n'étaient en rien des représentants d'« organisations algériennes modérées » mais bien des membres du FLN, même si cette affiliation restait encore discrète. Et c'est d'ailleurs le service d'ordre du FLN algérois qui a assuré la protection de la réunion du 22 janvier 1956 contre les militants Algérie française.

Par cette présentation faussée, OG insinue que l'initiative était de part et d'autre portée par une « troisième force » opposée à l'indépendance, alors qu'elle a bien réuni des Européens libéraux (dont plusieurs comme Roblès ou Maisonneul se rallieront à la nécessité de l'indépendance) et des responsables indépendantistes, sur le préalable à toute négociation sereine, d'une décrue concertée des violences exercées de part et d'autre contre les populations civiles.

Il méconnaît ainsi les conséquences de l'échec d'une telle initiative sur la surenchère ultérieure des violences (de la « bataille d'Alger » aux affrontements OAS-FLN de 1961-62) et l'exacerbation irréversible du clivage entre les communautés qui en résultera à la veille de l'indépendance.

C'est là encore négliger tout le débat éthique et politique que Camus a tenté d'ouvrir sur les conséquences du terrorisme urbain, quelle qu'en soit l'origine, mais aussi son combat contre les exécutions

capitales de militants algériens, ou son interrogation sur la sauvegarde des droits des minorités dans l'Algérie future

La mère et la justice...

P. 100-102 : *[...] c'était une drôle de réponse [...] Camus ne pouvait concevoir l'indépendance algérienne, ni se concevoir lui-même comme séparé de l'Algérie française [... Cette réponse] fut interprétée comme une condamnation du terrorisme, par les partisans de l'Algérie française, et comme une défense de l'ordre colonial, par les partisans de l'indépendance algérienne.*

OG reprend ici l'éternel procès selon lequel la répartition de 1957 visait à faire prévaloir la perpétuation de la domination française sur la justice due aux victimes de la colonisation. Il y ajoute que ce serait les tenants de cette même « Algérie française » qui tenteraient de faire passer cette formule pour un questionnement du terrorisme frappant les civils.

Il suffit cependant de relire l'ensemble de ce dialogue improvisé pour vérifier que c'est bien à la question de la violence contre des civils que celle-ci renvoie et que l'écrivain y invoque sa mère comme figure, non pas d'un ordre colonial irrédentiste, mais bien plutôt de potentielle victime désarmée d'un attentat (situation qu'illustre la scène du *Premier Homme* où elle est frappée de terreur par une explosion à la station de tramway voisine).

Surinterprétations et confusion systématique entre opinions de l'auteur de fiction et de ses narrateurs et personnages

L'Étranger

Préface : *L'auteur [...] ne nomme aucun des personnages arabes.*

P. 31 : *Durant le procès il ratifie indirectement l'ordre colonial en le laissant à l'arrière-plan.*

Ce n'est pas « l'auteur » qui s'exprime dans le roman dont le narrateur est Meursault. Ce n'est donc en rien « ratifier l'ordre colonial », que de prêter à ce dernier une manière de s'exprimer qui était celle de ses semblables à l'époque ou que la réalité qu'il relate soit pour l'essentiel fidèle aux usages d'alors.

Ainsi, s'il ne « nomme » pas sa victime, c'est que 1) la plupart de ses contemporains Européens ne s'attachaient guère à l'identité personnelle des membres de la communauté indigène, 2) Raymond ne l'a pas désignée autrement que comme « son type » ou le « frère » de la « Mauresque » qu'il avait molestée.

Et ce serait plutôt d'avoir fait parler par ces hommes un langage plus respectueux de l'Autre qui aurait abouti pour « l'auteur » à gommer des comportements ethnocentriques qui étaient coutumiers dans la société coloniale.

Il n'y aurait de même eu aucune vraisemblance à ce qu'une cour algéroise saisie du meurtre d'un Arabe se soucie d'en souligner « l'arrière-plan colonial ». On pourrait plutôt s'étonner que Camus ait imaginé une condamnation capitale qui n'avait jamais été prononcée en Algérie pour un tel meurtre inter-ethnique. Mais il est probable que s'il avait dépeint de manière plus réaliste un acquittement pour « légitime défense » ou une peine allégée pour « circonstances atténuantes », OG lui aurait reproché de « ratifier » cette pratique discriminatoire de la justice coloniale...

La Peste

P. 58 : *[...] ce qui est extraordinaire ici est qu'une ville d'Afrique du Nord soit considérée comme le chef-lieu d'un district français, et que cette ville soit décrite comme ordinaire. Avec ce mot, l'histoire est immédiatement éliminée [ironed out] : la conquête est normalisée et acceptée.*

Outre que ce « mot » qualifiant Oran comme une « ville ordinaire », est ironiquement assorti par le narrateur de l'expression « à première vue », il n'a pas pour objet de « normaliser et accepter » son statut colonial, mais s'oppose à l'évocation des « curieux événements » que constitue l'épidémie.

De plus c'est Rieux – et non pas Camus – qui ici s'exprime comme témoin et acteur de la lutte contre l'épidémie. On voit mal pourquoi (sinon pour anticiper ce genre de critique post-coloniale...) un tel récit se

devrait donc de commencer par une dénonciation en bonne et due forme de toute l'« histoire » de la colonisation ...

« La Femme adultère »

P. 89 : *Pendant tout le temps, l'épouse ressent que tous les Arabes l'entourent, comme s'ils étaient une force d'oppression. Dans la scène finale [...] les bruits de la ville arabe cessent [...]. Symboliquement les Arabes sont partis [...] Pour Camus, [...] c'est le fantasme d'une Algérie intemporelle vidée de la plupart de ses habitants indigènes, fantasme fruste [inchoate], qui est la seule source de vraie et intense félicité [bliss] – ou bonheur – pour le personnage, et en fait pour Camus lui-même.*

Même surinterprétation idéologique sortant les mots de leur situation narrative : si la ville arabe est alors silencieuse, c'est simplement qu'il fait nuit quand Janine décide de renouveler l'expérience de sa première montée au fort. Laquelle, loin d'avoir été pour elle quête « d'une Algérie intemporelle vide de la plupart de ses habitants indigènes », avait lié dans une découverte bouleversante la splendeur du désert et de la palmeraie à celle des terrasses de la ville arabe toute vibrante « des voix rieuses ou des piétinements incompréhensibles ».

La « source » de cette émotion n'est donc en rien le « fantasme » d'un pays dépeuplé de ses habitants d'origine, pas plus que leur perception comme « une force oppressive » : tout au contraire Janine a soudain vu en eux les « seigneurs misérables et libres d'un étrange royaume », tout en devant accepter que « jamais pourtant (ce même royaume) ne serait le sien ». « Immenses solitudes » où, entre « émerveillement » et « peine », elle découvre, jusque dans ses larmes finales, l'infranchissable césure qui s'oppose à tout mouvement vers l'Autre dans une société coloniale.

« L'Hôte »

P. 91 : *Les commentateurs se divisent à propos de la fin de l'histoire : se centrant soit sur Daru comme une figure vraiment noble (après tout il refuse d'envoyer l'Arabe en prison), soit sur ce qu'il y a d'étrange [odd] pour un récit se déroulant en situation coloniale à dépeindre un colon [settler] comme une victime et un personnage sympathique.*

Daru n'est pas un *settler* (colon) au sens propre mais un instituteur tentant d'exercer avec humanité le rôle éducatif et d'aide sociale qui lui est imparti dans cette « époque coloniale ».

La question n'est donc pas de savoir si cela le rend « sympathique » ou « vraiment noble », mais plutôt si une telle attitude que l'on pourrait dire de « bonne volonté » était observable chez certains des instituteurs d'alors, ce qui est bien le cas.

La chute du récit suggère cependant que cette attitude l'expose à être condamné tant par l'autorité coloniale que par les organisations indigènes. Loin de faire de Daru une « victime » pour mieux justifier l'ordre colonial, elle constate plutôt l'impossibilité de relations de simple humanité dans ce qui, avant même qu'un affrontement guerrier ne se soit ouvert entre les communautés, reste l'*ordinaire* d'une situation coloniale.

En cela, loin de faire l'apologie de la colonisation de peuplement, la phrase « Dans ce vaste pays qu'il avait tant aimé, il était seul » anticipe la finitude inévitable de cet ordre social, avec la même lucidité historique que la préface de 1958 à *L'Envers et l'Endroit*, où Camus se verra déjà « à l'heure de l'exil ».

Le Premier Homme

P. 99 : *Camus décrit les colons pieds-noirs comme des révolutionnaires ; [...] Il] écrit que les premiers colons en Algérie avaient participé à la Révolution française de 1848 [...] Cependant, des historiens contestent l'idée qu'il y ait eu une classe ouvrière révolutionnaire française en Algérie.*

Deux propositions erronées et, malgré un « cependant » [*however*], sans rapport l'une avec l'autre.

Une partie des premiers migrants français en Algérie furent en effet des proscrits politiques de 1848 ou de 1852. Camus, sans prétendre que ce fut le cas de tous ou en faire collectivement des « révolutionnaires », se limite à relever la présence de « durs des barricades » parmi les migrants qui créèrent le « village encore inexistant » de Solférino, tout en rappelant par ailleurs que nombre des premiers colons « fuyaient la misère ou la persécution ». Toute une part de l'histoire familiale évoquée dans *Le Premier Homme* se réfère ainsi aux

paysans « mahonnais » chassés de Minorque par la crise économique.

Il s'est par ailleurs bien développé, à Alger notamment, une population ouvrière dans de nombreux ateliers manufacturiers (comme la tonnellerie de l'oncle Étienne), les activités du port, les halles, le gaz et électricité, le commerce, les postes, les tramways etc. Si ces couches, de plus en plus syndiquées, n'ont certes pas offert une direction « ouvrière révolutionnaire » à la lutte de libération nationale, elles ont participé de façon aussi combative que leurs homologues métropolitains, aux grandes grèves ouvrières du Front populaire. Elles comportaient en outre nombre de journaliers ou salariés indigènes qui ont participé à ces mobilisations sociales et parmi lesquels s'est largement opéré le recrutement tant du PCA que de l'Étoile nord-africaine et du PPA.

P. 97 : *Le titre du livre [...] fait partie d'un fantasme pieds-noirs ou colonialiste [...] : la notion qu'aucun homme n'était présent sur cette terre avant lui.*

P. 94 : *Ce qui émerge dans sa fiction [...] est une défense émotive sans vernis des colons français de l'Algérie française – c'est un aveu [coming out], un masque qui tombe : rien n'est plus important pour Camus que la présence française en Algérie.*

P. 98-99 : *Le Premier Homme reflète un désir fruste de nier [...] la venue de l'indépendance algérienne et un long deuil du vieil ordre colonial.*

P. 100 : *C'est une œuvre tragique où Camus pour la première fois fait face à ses contradictions et choisit résolument le côté de l'Algérie française.*

P. 97 : *L'Algérie est [...] un lieu où l'histoire humaine est dénuée de sens – qui permet la négation non seulement du passé du peuple indigène, mais aussi du passé récent du colonialisme.*

Évoquant l'enfance d'un orphelin pauvre dans l'Alger des années 1920, ce récit se veut bien davantage qu'un classique roman de formation : à travers une opiniâtre « recherche du père », il inscrit son personnage dans toute une lignée de migrants et dans le destin collectif auquel la crise finale de la société coloniale algérienne conduit leur dernière génération.

Dans cette anamnèse individuelle et collective, le titre *Le Premier Homme*, plutôt que de trahir un « fantasme colonial inexprimé » niant toute présence humaine avant la conquête, désigne plus simplement le destin d'un enfant qui « avait dû s'élever seul, sans père, » « pour, trouver seul sa morale et sa vérité, (et) naître enfin comme homme ».

Le fait pour l'écrivain d'imaginer l'arrivée en Algérie de ses ascendants et les conditions très difficiles de leur installation, ne vise ni à héroïser cette colonisation de peuplement ni à suggérer qu'elle s'est emparée d'une terre vacante. Loin de faire de l'Algérie « un lieu où l'histoire humaine est insignifiante », le récit assume en effet la dimension démographique du « peuplement » colonial (« des foules entières étaient venues ici depuis plus d'un siècle ») sans masquer le rôle de « persécutés-persécuteurs » dévolu à la masse la plus misérable de ses acteurs. Il n'élude pas plus la grande violence de la conquête (« on les avait enfermés dans les grottes avec toute la smalah » ; « on leur avait donné [aux nouveaux colons] la terre des insurgés de 71, tués ou emprisonnés »), que la résistance massive des habitants de ce « pays ennemi qui refusait l'occupation et se vengeait sur tout ce qu'il trouvait » dans une histoire « réduite à des crises de violence et de meurtres, des flambées de haine, des torrents de sang ».

Le récit ne nie pas davantage le « passé récent du colonialisme », évoquant la présence bruyante à Solférino des « services psychologiques de l'armée », puis, dans les dialogues entre le narrateur et son camarade militant « Saddok », l'hostilité entre communistes et nationalistes algériens dès les années 1930 et le débat sur le terrorisme urbain après 1954, ou encore la méfiance raciste ordinaire de la communauté européenne et son exacerbation en réponse aux attentats de la fin des années 1960.

Si donc il y a bien une tonalité de « deuil » dans le roman ce n'est en rien pour magnifier le vieil ordre colonial et ses acteurs ou « nier la venue de l'indépendance algérienne ». Mais au contraire dans une conscience aiguë de l'absence d'avenir historique réservé à la masse de ces anciens occupants de la misère, « tous ici enfants trouvés et perdus », n'y ayant bâti que « de fugitives cités », pour en définitive rejoindre dans une « affreuse et excitante histoire », « l'immense cohue des conquérants maintenant évincés qui les avaient précédés sur cette terre ».

P. 96 : *Forcés de quitter ce territoire conquis, les Français de nouveau détruisent la terre cultivée, mais cette fois-ci Camus les décrit comme étant victime d'une injustice.*

« Les Français » collectivement visés par OG sont symbolisés selon lui dans le récit par ce « vieux colon » qui, dans le roman, détruit ses vignes tout en conseillant à « ses ouvriers arabes » de rejoindre le maquis. On notera que ce personnage est détenteur d'une terre relativement limitée et participe encore personnellement à la culture de sa vigne. Si à ce titre il est bien issu à échelle modeste de la « colonisation de peuplement », et se sait condamné à la perte de sa terre, il s'agit d'une histoire qui le dépasse largement, où sa responsabilité personnelle reste limitée et dont, à la différence du grand colonat qui avait largement préparé la reconversion de ses biens, il est bien en dernier ressort l'une des « victimes ».

En ce sens, il est représentatif de toute une couche sociale intermédiaire de la colonisation européenne et le récit de Camus n'apporte aucune approbation morale ou politique de son acte : il tente de dépeindre avec justesse la forme de ressentiment et de désespoir d'un personnage qui se voit comme abandonné par la métropole. Si une telle attitude n'avait pas été celle de nombre de ses semblables, on comprendrait mal comment les extrémistes de l'OAS auraient pu trouver une base sociale à la politique aussi suicidaire que celle de la « terre brûlée » pratiquée à l'approche de l'indépendance, et qui n'a fait que précipiter l'exode en masse des Européens. Aurait-il donc fallu passer sous silence l'existence de tels épisodes pour ne pas être soupçonné de les justifier ?

P. 95 : [...] un jugement définitif sur la race émanant de la figure du père, laquelle est idéalisée tout au long de la nouvelle. Son exclamation raciste est présentée au lecteur comme la réaction « compréhensible » d'une victime.

Cet épisode rapporte la réaction du père de Cormery, lequel dit avoir été « traîné à la guerre » au Maroc, au spectacle de deux soldats égorgés et émasculés par les rebelles. En n'en censurant pas la conclusion brutalement ethniciste (« Sale race ! Quelle race ! Tous, tous... »), Camus n'hésite pas à *casser* l'image « idéalisée » de ce personnage, alors qu'il aurait pu se limiter à relater la première réaction humaniste qui est la sienne (le fameux, « Un homme ça s'empêche ! » et le « Eux aussi, ce ne sont pas des hommes » qui en étend l'exigence aux Français qui s'en écarteraient).

Observation fidèle de la vive prévention collective de la plupart des Européens d'Algérie à l'égard des indigènes, et non pas opinion assumée par l'auteur par père interposé. Au même titre que la méfiance prêtée à nombre des habitants de Belcourt des années 1930 à l'encontre de « cette foule menaçante et qui ne menaçait rien, sinon par sa présence », puis que les « Cette sale race ! » et « Il faut tous les tuer ! » qui, après 1954, répondent à l'attentat devant l'arrêt du tramway.

La réaction de Jacques Cormery qui, dans ce dernier épisode, s'interpose contre le lynchage d'un « Arabe », suffit à indiquer que des attitudes individuelles différentes restaient possibles et que rien ne permet d'imputer à l'écrivain lui-même les préjugés qu'il dépeint, pas plus que la volonté de lui-même « dénier l'humanité des Arabes ».